

MISSIONS PREMIÈRES

- Appuyer l'Etat dans sa mission d'éducation de la jeunesse.
- Former des hommes dynamiques, capables de se prendre en charge par l'auto emploi et la création de richesses.
- Former des entrepreneurs ruraux, créateurs d'emplois.

Le Collège Bullier vise à fournir à la société des hommes intègres, leaders d'un esprit créatif, ouverts, prompts à une adaptabilité dans tous les secteurs de développement, pour une émergence en l'an 2035.



ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Date des concours d'admission en 6ème :

- 18 mai 2021
- 5 juin 2021
- 3 et 24 juillet 2021
- 31 août 2021

Les épreuves écrites se dérouleront au Collège Agricole Bullier à partir de 9h précises. Les résultats seront publiés le même jour dans l'enceinte du Collège.

CONTACT

COLLEGE AGRICOLE BULLIER
B.P : 26 SA'A
TEL : 655 92 56 32



COLLÈGE AGRICOLE BULLIER de Nkolmebanga

- Arrondissement de Sa'a -

Le Collège Bullier est un établissement secondaire du Diocèse d'Obala. Il a été créé en 1963, dans la Paroisse de Nkolmebanga, arrondissement de Sa'a.

Il propose un internat mixte. Son principal objectif est la formation intégrale de l'Homme.

Chapelle de la résidence du Collège



FILIÈRES OUVERTES

Enseignement Secondaire Général de la classe de 6^e à la Terminale :

- Série A4 (All/Esp)
- Série C et D

Enseignement Secondaire Technique Agricole de la 2nde à la Terminale :

- Production Animale : producteurs de monogastriques
- Production Végétale : producteurs de cultures pérennes
- Transformateurs et Conservateurs des produits agropastoraux

Après le Brevet de Technicien (BT), ces techniciens des métiers agricoles seront prêts pour :

- l'auto-emploi ;
- la gestion d'entreprises agropastorales privées, publiques et parapubliques ;
- le recrutement comme consultants dans les coopératives, dans des programmes de coopération ou dans les ONG.



Embouche bauvine du Collège



Unité de transformation des produits agro-pastoraux

DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION

La formation au Collège et plus particulièrement la formation agricole vise à rendre les seigneurs de la Terre (les jeunes) à la terre par la professionnalisation de la formation aux métiers agricoles.

A la fin du parcours de formation, les jeunes diplômés de la série Agricole sont des Techniciens en Agriculture (BT) dotés des compétences ci-après :

1 Producteurs de monogastriques

- Conduire un élevage de volailles (poulets de chair ou pondeuses).
- Conduire un élevage de porcins (engraisseurs, naisseurs ou mixte).
- Conduire un élevage de lapins.
- Conduire la production des aliments du bétail (Provenderie).
- Gérer une ferme.

2 Producteurs de cultures pérennes

- Conduire différentes pépinières de cultures pérennes.
- Conduire différentes exploitations agropastorales de cultures pérennes, de la création à la production.
- Gérer une exploitation agropastorale.

3 Transformateurs et Conservateurs de produits agropastoraux

- Conduire les opérations de transformation :
 - > des fruits et légumes,
 - > des racines et tubercules,
 - > du lait, de la viande et des poissons,
 - > des légumineux.
- Conduire les opérations de conservation et de stockage des produits agropastoraux.
- Gérer de petites unités semi-industrielles de transformation et de conservation.

